

Attestation

ecoLive management environnemental, représentant officiel de la fondation suisse pour la protection climatique myclimate, atteste que

Imprimerie Baudat

a effectué une contribution volontaire en faveur de la protection durable du climat en permettant de réduire la quantité suivante de CO_{2eq}, participant ainsi à la réalisation de projets à haute valeur environnementale et sociale de myclimate.

Quantité totale 13.47 tCO_{2e}
Projet(s) de protection climatique 0020 Portefeuille imprimés Brésil / Suisse (projets 7123 et 7157)

Compensations climatiques pour les imprimés 2022

Bellevue, le 31 décembre 2022



Olivier Brüggemann
Directeur d'ecoLive

myclimate - The Climate Protection Partnership est une fondation à but non lucratif de droit fédéral et au bénéfice d'une exemption fiscale, qui s'engage pour la protection climatique.

Date de la décision: 5 juillet 2011
Numéro de dossier: 11 10 312

113134